



Favoriser l'égalité femmes-hommes dans les équipements sportifs de proximité des quartiers :

Constats, enjeux et perspectives



Programme d'actions 2021-2022

○ Présentation

En 2014, l'ONZUS¹ pointe l'inégale répartition territoriale des équipements sportifs mais également la faible diversité de l'offre sportive dans les quartiers prioritaires. En effet, la surreprésentation des plateaux multisports en accès libre est pointée et met en exergue notamment un usage mixte limité et une suroccupation spatiale masculine. L'appel à la démocratisation de la pratique sportive dans les quartiers prioritaires semble compromis de par la faible présence et participation des femmes.

L'évaluation des contrats de ville (2014-2022), l'accueil des Jeux Olympiques en 2024, l'impact et les perspectives des projets de renouvellement urbain sont autant de leviers permettant d'interroger la capacité des acteurs mobilisés pour les QPV à avoir œuvré collectivement en faveur d'un urbanisme égalitaire.

Si la réflexion engagée au sujet du nombre d'équipements sportifs de proximité, de leur nature, de leur diversité et de leurs usages par les habitant.e.s des QPV ne pourrait à elle seule répondre et de manière exclusive aux enjeux de démocratisation du sport et d'égalité réelle, elle constitue pour autant une porte d'entrée pertinente pour interroger les acteurs et la déclinaison des politiques publiques à prendre en compte de manière systématique la dimension du genre en faveur d'une approche intégrée de l'égalité (*Gender Mainstreaming*).

Alors que le Comité interministériel à la ville tenu le 29 janvier 2021 annonce un plan de rattrapage des équipements sportifs dans les QPV de 100 millions d'euros, **l'IREV**, Centre de ressources Politique de la ville des Hauts-de-France souhaite accompagner les acteurs dans la mise en œuvre et déclinaison de cette politique publique à l'échelle territoriale sous l'angle de la prévention des inégalités femmes-hommes.

Les apports de la recherche et notamment ceux de la géographie du genre sont essentiels pour analyser les effets des aménagements urbains sur la répartition socio-spatiale des populations. L'espace urbain, sportif, ne semble pas exempt de ces mécanismes ségrégatifs, potentiellement excluant et profondément inégalitaires. Ils conditionneraient l'instauration de rapports sociaux ambivalents, entre filles et garçons, selon un ordre sexué. Akim Oualhaci², précise que ces derniers engendrent des formes de violences symboliques et matérielles, comme l'exclusion des filles de l'espace public, légitimant ce qui est attendu socialement.

« Au même titre que les usages des espaces publics, le sport est lui aussi chargé de valeurs et de représentations engendrant des inégalités et jouant fortement sur les rapports sociaux de sexe, sur la construction de la masculinité comme de la féminité et sur

¹ L'ONPV succède à l'Observatoire national des zones urbaines sensibles (Onzus) en 2014 par la loi LAMY

² Carine Guérandel, « Sports virils et hommes « respectables » dans les quartiers populaires », *Métropolitiques*, 23 novembre 2017. URL : <https://metropolitiques.eu/Sports-virils-et-hommes-respectables-dans-les-quartiers-populaires.html>

l'accès des femmes à la pratique d'une activité sportive ou physique »³

Fabienne Keller, vice-présidente du Conseil national des villes

Ainsi, **l'IREV**, centre de ressources Politique de la ville des Hauts-de-France souhaite porter les questionnements suivants :

- ✓ **Dans quelle mesure la répartition socio-spatiale des femmes et des hommes dans les espaces publics des quartiers et notamment dans les espaces sportifs extérieurs dits de proximité contribue-t-elle à renforcer les inégalités spatiales, les rôles sexués et hiérarchisés dans les sphères privées et professionnelles ?**
- ✓ **En quoi et comment l'aménagement urbain à caractère sportif peut-il/doit-il être pensé, conçu, mis en œuvre sous l'angle d'une approche égalitaire ?**
- ✓ **Dans quelle mesure les acteurs sociaux-sportifs peuvent-ils contrebalancer l'instauration de potentiels contrôles sociaux en étant acteurs, médiateurs de ces espaces ?**
- ✓ **Quelles sont les expériences locales, nationales, internationales innovantes et inspirantes en la matière ?**

Si les efforts massifs des politiques publiques à destination des QPV, qu'elles soient interministérielles ou sectorielles, constituent une opportunité pour faire des quartiers des terrains d'expérimentation, innovants et inspirants, il nous semble impératif de garantir les conditions d'une mobilisation partenariale, inter-acteurs, interinstitutionnelles et transversale pour qualifier les acteurs et contrebalancer les formes de contrôles sociaux qui s'expriment aussi au sein de ces espaces sportifs.

Ces temps s'inscrivent pleinement dans les perspectives édictées par l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU) à savoir la lutte contre les inégalités d'accès aux ressources de la ville⁴.

³ Propos extraits du séminaire interne « Sport au féminin en QPV, Vecteur d'émancipation ? » CGET, 2019

⁴ [Les carnets de l'innovation : Approche égalitaire de l'urbanisme. Septembre 2021](#)

○ Dès lors, nous nous intéresserons à :

- ✓ Accompagner les acteurs à objectiver les usages et pratiques ;
- ✓ Identifier les limites de cet usage et les conséquences sur l'invisibilisation des femmes dans l'espace public au sein des QPV ;
- ✓ Qualifier les acteurs par l'apport de données scientifiques ;
- ✓ Identifier les leviers permettant de contrebalancer le poids des stéréotypes et préjugés mais également à appréhender les conditions d'un urbanisme « sportif » égalitaire.

○ Pour ce faire, L'IREV vous propose la programmation suivante :

1. Une Conférence introductive régionale le 16 décembre 2021
2. Un webinaire à vocation nationale porté par l'IREV en partenariat avec **l'ANCT** et le **CNV** début 2022
3. Une conférence de comparaisons internationales en mai 2022
4. La publication d'un dossier « ressources » synthétisant l'essentiel de ces apports en septembre 2022

○ Cette programmation s'adresse aux publics suivants :

Acteurs de la politique de la ville à l'échelle intercommunale et communale (Elus et cadres techniques), aux services de l'Etat, aux opérateurs associatifs, aux acteurs du mouvement sportif, aux chargé.e.s de mission égalité femmes-hommes, aux aménageurs et urbanistes, aux services en charge du Renouvellement urbain, des politiques sportives, habitant.es...

○ Modalités d'inscription et de connexion

- Pour vous inscrire à l'évènement, veuillez remplir [ce formulaire](#).

Nous vous enverrons un lien 48H avant l'évènement. Ce dernier se déroulera sur la plateforme **Zoom**.

Visio-conférence introductive
Jeudi 16 décembre 2021

Programme prévisionnel

13H45 : Accueil plateforme Zoom

14H00 : Mots d'introduction

Morgane Petit, Ingrid Dequin, IREV, Centre de ressources Politique ville des Hauts-de-France

Claire Quesnel, Direction régionale aux Droits des femmes et à l'égalité, Hauts-de-France

14H10-14h25 : Intervention service Etat

Marc Lefebvre, Conseiller en développement sportif en charge du soutien aux équipements sportifs, Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, Hauts-de-France

14H25-15H00 Intervention et cadrage scientifique

Grégoire Quelain, Géographe, cartographe indépendant « Les politiques d'aménagement des espaces sportifs de proximité au prisme du genre »

15H00-15h15 : Temps d'échanges

15h15-15h45 : Présentation d'expérience inspirante

Héloïse Roman, Chargée de projets égalité, « Le plan genre et sports » L'expérience de la ville de Genève

15h45-16h00 Temps d'échanges

16h00-16H15 : Mise en perspective et conclusion

Claudy Vouhé, Cheffe de projet chez « l'Etre égale », Grand Témoin

○ **Contact :**

Ingrid DEQUIN

Responsable Pôle prévention des discriminations, IREV

i.dequin@irev.fr 03 20 25 61 56 – 06 77 64 63 95